

La rentrée scolaire 2022/2023

Vous avez inscrit votre enfant à l'école d'Archamps en mairie.

Le jour de la rentrée jeudi 1 septembre 2022, merci de rapporter :

- La fiche de renseignements complétée (1 exemplaire en mairie et 1 exemplaire à l'école)
- 2 photos d'identité.

Les listes de matériel sont sur le site Cmaliste.fr + niveau de classe, pour élèves du CP au CM2.

Pour les élèves de maternelle : des chaussons qui tiennent bien et faciles à enfiler et un petit sac à dos suffisent.

Les listes de classe et horaires de rentrée seront affichées la veille de la rentrée sur les portes de l'école.

Pensez à inscrire votre enfant sur votre portail famille pour les activités périscolaires et extrascolaires (garderie matin, soir, cantine...)

Dans l'attente de vous rencontrer. La Directrice

